



Actu

Interview La délinquance augmente-t-elle quand on éteint l'éclairage public ? Les réponses d'une étude inédite en France

Inédite en France, une étude publiée en janvier 2026 évalue l'impact des politiques d'extinction de l'éclairage public sur la délinquance. Entretien avec son auteure.

[Environnement](#)

[Insécurité](#)

[Municipales 2026](#)



Éteindre l'éclairage public augmente-t-il la délinquance nocturne ? Une étude statistique inédite en France apporte de premières réponses à cette question qui fait débat à l'approche des élections municipales 2026. (©L'Informateur d'Eu/Illustration)

Par [Valentin Lebossé](#)

Publié le 29 janv. 2026 à 15h25

Faut-il **rallumer l'éclairage public** en milieu de nuit ? À l'approche des élections municipales 2026, [cette question fait débat](#) dans bon nombre de communes. Après avoir éteint les lampadaires pour des raisons écologiques ou budgétaires, certains maires font aujourd'hui marche arrière, en réponse à la **montée d'un sentiment d'insécurité** chez leurs administrés.

En décembre dernier, [notre enquête](#) montrait que ces décisions se prenaient, généralement, sans démonstration d'un lien de cause à effet entre absence de lumière et augmentation localisée des faits de délinquance.

Éclairage public et délinquance : une étude inédite en France

Faute d'étude sur le sujet en France, ces politiques d'éclairage semblent conduites au doigt mouillé et sous la pression d'un contexte électoral où la question sécuritaire revêt une sensibilité exacerbée.

À lire aussi

[Municipales 2026 à Strasbourg : ce candidat promet de « rallumer 100 % de l'éclairage public » s'il est élu](#)

Publiée en janvier, une **thèse** apporte une contribution inédite, susceptible d'éclairer citoyens et décideurs. Post-doctorante en économie de l'environnement à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae), **Chloé Beudet** évalue pour la première fois à l'échelle nationale l'impact de l'extinction de l'éclairage public sur la criminalité. Elle livre ses conclusions à [Enquêtes d'actu](#).

Actu : Pourquoi avez-vous orienté votre thèse vers l'étude des effets de l'extinction de l'éclairage public sur la délinquance ?

Chloé Beaudet : La première partie de ma thèse s'est faite en partenariat avec la Métropole de Montpellier, où j'ai étudié l'acceptabilité sociale des politiques de réduction de l'éclairage, notamment l'extinction. La question du sentiment d'insécurité revenait souvent.

Beaucoup de pétitions en ligne demandent le rallumage, parce qu'il y aurait une hausse de l'insécurité. En en parlant avec certains acteurs – collectivités territoriales, syndicats d'énergie, etc. – je me suis aperçue qu'ils n'avaient pas d'informations là-dessus et que ça les intéressait.

Comment expliquer ce manque d'informations ?

CB : En France, il n'existait pas d'articles sur les liens entre extinction de l'éclairage et délinquance, car les données disponibles sont soit inexistantes, soit pas assez fines.

Quant aux études réalisées à l'étranger, elles sont très peu nombreuses et discutables sur le plan méthodologique. Par ailleurs, celles-ci ne traitent pas d'un phénomène d'extinction aussi massif qu'en France, qui est le pays d'Europe où la radiance [lumière visible depuis l'espace, NDLR] a le plus baissé entre 2014 et 2023.



Chloé Beudet est l'auteure d'une thèse sur les politiques des communes françaises en matière de réduction de la pollution lumineuse, et sur leurs conséquences socio-économiques. (©Photo transmise à Enquêtes d'actu)

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

Quelles données avez-vous exploitées pour mesurer l'impact des politiques d'extinction sur la criminalité ?

CB : Sur la délinquance, j'ai pris les données en accès libre, produites par le service statistique du ministère de l'Intérieur. Ce sont des données annuelles, au niveau de chaque commune et pour douze types de délinquance.

Pour ce qui est des données d'extinction, j'ai utilisé celles du Cerema qui

vient de sortir une cartographie sur le sujet. Elles proviennent d'un satellite qui passe une fois par nuit au-dessus de la France. On peut ainsi voir l'évolution du niveau de radiance selon la date.

À lire aussi

À la demande des habitants, cette commune de Loire-Atlantique a rallumé ses lampadaires toute la nuit

Votre étude englobe-t-elle toutes les communes de France ?

CB : Je ne me suis intéressée qu'aux communes de plus de 1 500 habitants car pour les plus petites, la radiance de l'éclairage public peut être assez faible et confondue avec d'autres sources de lumière qui sont naturelles.

Par ailleurs, les données de délinquance ne sont pas disponibles en dessous de cinq faits observés sur trois années consécutives dans une même commune. Cela enlève pas mal de localités. Ainsi, selon le type de délinquance, le nombre de communes étudiées varie de 1 000 à 5 500, entre 2016 et 2023.

« Légère augmentation des cambriolages »

Quels effets de l'extinction sur la délinquance avez-vous pu constater ?

CB : Globalement, l'effet est non significatif pour la plupart des faits observés : dégradations et destructions volontaires, violences sexuelles, vols non violents, vols de véhicules et d'accessoires, trafic et utilisation de drogues.

En revanche, j'ai constaté une légère augmentation des cambriolages dans les communes qui ont éteint l'éclairage public. Cette hausse représente 3

% du total des cambriolages enregistrés durant la période étudiée. L'effet est concentré dans les communes à plus forte densité de population.

Par contre, mes données ne permettent pas vraiment d'identifier les mécanismes qu'il y a derrière cette progression. Les policiers patrouillent-ils moins dans les communes éteintes ? Les voisins abaissent-ils leur niveau de vigilance ? En l'état, on ne peut pas vraiment savoir d'où ça vient.

À lire aussi

Dans le Val-d'Oise, l'éclairage public coupé la nuit électrise l'opposition de cette commune rurale

Quelles sont les limites de votre étude ?

CB : Mes données sont à l'échelle des communes, alors que les municipalités procèdent parfois à une extinction partielle de leur territoire. Donc quand j'observe un effet nul sur certains types de délinquance, cela peut cacher un phénomène de compensation, avec une hausse des faits constatés dans les quartiers éteints et une baisse dans ceux restés allumés, ou bien l'inverse. C'est quelque chose qui s'est déjà vérifié dans des études à l'étranger. Mais il me faudrait des données plus fines, à l'échelle infracommunale, pour le mesurer.

Enfin, il y a d'autres types de délinquance sur lesquels je ne peux pas conclure quant à l'impact de l'extinction, parce que les méthodes statistiques utilisées nécessitent de vérifier des hypothèses qui n'ont pas pu l'être. Je parle ici des violences physiques, vols violents avec et sans arme ou encore vols dans les véhicules.

« Les peurs d'une hausse de la délinquance sont largement infondées »

Les élus locaux qui défendent leur politique d'extinction nocturne parlent plutôt d'un sentiment d'insécurité. Qu'en pensez-vous ?

CB : Au vu de mes premiers résultats, les peurs vis-à-vis d'une hausse de la délinquance liée à l'extinction de l'éclairage public apparaissent largement infondées. Ces craintes sont principalement liées à un sentiment d'insécurité qui n'en demeure pas moins légitime et sur lequel les élus doivent se pencher.

À lire aussi

Une ville de l'Oise rallume ses lampadaires la nuit : les habitants apprécient

Avez-vous pu analyser la façon dont les habitants perçoivent ces politiques d'extinction ?

CB : Pas à l'échelle nationale, mais une partie de ma thèse se concentre sur la métropole de Montpellier. J'y ai réalisé une enquête avant 2022 et la crise énergétique. Quelques communes éteignaient déjà leur éclairage. On essayait de mesurer l'acceptabilité sociale de différentes politiques de réduction de la pollution lumineuse. En particulier l'extinction, de 1 heure à 5 heures du matin et de 23 heures à 6 heures.

On avait identifié deux groupes de préférence parmi les habitants. 80 % se disaient en faveur de l'extinction, 20 % plutôt en défaveur. En analysant leurs caractéristiques socio-démographiques, on avait découvert que les résidents des zones périurbaines étaient plus susceptibles de se montrer favorables à nos propositions. Contrairement aux habitants des centres-villes et zones urbaines très denses, où on utilise davantage l'espace public la nuit, à pied.

« La lutte contre la pollution lumineuse ne se résume pas à l'extinction »

Aujourd'hui, de plus en plus de maires rallument les lampadaires. Cela répond-il à une réelle demande des citoyens ou faut-il y voir des mesures électoralistes à l'approche des municipales ?

CB : Le contexte électoral peut jouer, notamment des partis qui commencent à faire campagne là-dessus. Je pense aussi qu'en 2022, beaucoup de communes ont éteint dans la précipitation, du fait de la hausse des prix de l'électricité, parfois sans concertation avec la population. Cela n'a pas aidé pour l'acceptabilité sociale de ces mesures.

Comment les politiques de réduction de la pollution lumineuse pourraient-elles être mieux acceptées de la population ?

CB : Il ne faut pas que la politique d'extinction soit uniforme sur toute une ville. Souvent, le débat se résume à tout éteindre ou rien du tout. On peut agir de façon plus spatialisée. Si à un endroit donné, les habitants ne sont pas disposés à ce qu'on coupe l'éclairage, d'autres mesures peuvent être mises en place. On peut aussi diminuer l'intensité de la lumière, la projeter vers le sol, etc. La lutte contre la pollution lumineuse ne se résume pas à l'extinction.

La thèse de Chloé Beaudet, intitulée « Vers un éclairage durable : analyses socio-économiques de la réduction de la pollution lumineuse », est disponible en [cliquant ici](#).

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#). ●